

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANÇON
Compte rendu de la séance du 18 mars 2022

Président : Mr. Laurent NICOLAS

Présents : Mmes Nicole QUEYREL, Josiane BOISSERENQ, Florence CHEVALIER, Mrs Joël EYRAUD, Stéphane JACOB, Joël VALLON, Christophe GUILLON, Laurent CERESA.

Absent excusé : Mr. Julien ASTRION.

Procuration : Mr Florent CHARPIN donne pouvoir à Mr Joël EYRAUD.

Mme Josiane BOISSERENQ est élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h10.

Le compte-rendu de la séance du 11 février 2022 a été approuvé par les membres du conseil municipal (voté 9/9).

Mr Stéphane JACOB est arrivé à 20H40.

1.Rémunération Agent Recenseur :

Précision apportée à la précédente délibération :

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de verser la somme de 880.00 € NET à Mme Stéphanie ESTACHY, Agent recenseur de notre commune.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité 9/9.

2. Entretien des espaces verts du nouveau cimetière :

L'entretien du nouveau cimetière va être confié à l'entreprise MT JARDIN – 05230 LA BATIE NEUVE, pour un coût annuel de 1 176.00 € T.T.C, prix identique à l'année 2021.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité 9/9.

3.Choix de l'entreprise pour la protection de la cuve à gaz :

Mr le Maire a demandé à trois entreprises un devis pour poser une clôture de sécurité autour de la cuve à gaz :

- EURL MT JARDIN : 1 651.20 € T.T.C
- MANCEAU SEBASTIEN : 2 189.68 € T.T.C
- BRIGADES NATURES : 5 121.17 € T.T.C

Il a été retenu le devis de l'entreprise MT JARDIN.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité 9/9.

4. Vote des quatre taxes :

Point reporté au prochain Conseil Municipal du 14.04.2022

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité 9/9.

5. Demande de subvention 2022 :

Le Conseil Municipal a voté les subventions suivantes :

- Jeunesse Avançonnaise : 700.00 €
- Association Agri avance (foire de Chorges) : 150.00 €
- La chorale Mélodia : 450.00 €
- La Maison Familiale Rurale de Ventavon : 300.00 €

Vote à l'unanimité 10/10.

6. Proposition de don pour l'Ukraine :

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de faire un don de 1000.00 € à la fédération de la protection civile pour venir en aide à la population Ukrainienne.

Vote à l'unanimité 10/10.

7. Proposition d'inscription des coupes affouagères pour 2023 :

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Mr Pascal FRBEZA de l'Office national des forêts, concernant les coupes à asséoir en 2023 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Etat d'assiette :
Coupe proposée :

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable	Surface
9-p	RPQ	600 M3	7.50 HA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité 10/10 l'état d'assiette présentée ci-dessus.

8. Achat photocopieur :

Plusieurs devis ont été demandés par Mr le Maire et nos secrétaires de Mairie pour le remplacement du photocopieur.

Après comparaison, le Conseil Municipal a décidé d'accepter l'offre commerciale de l'entreprise LAGARDE qui nous propose un matériel de marque XEROX au prix de 3 303.08 € (incluant une extension de garantie).

Vote à l'unanimité 10/10.

La séance est levée à 22H14.

Le Maire
Laurent NICOLAS

